



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 220 REIGNIER-ESERY
 ARRONDISSEMENT : 74 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
 TRÉSORERIE OU SGC : SERV GEST COMPTABLE ANNEMASSE

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
 Reçu en préfecture le 14/04/2025
 Publié le
 ID : 074-217402205-20250408-2025DELIB036-DE

FDL

2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	11 428 734	29,15	95,35	11 810 000	3 442 615	29,15	3 442 615
Taxe foncière non bâties (TFNB)	157 306	55,77	170,99	159 000	88 674	55,77	88 674
Taxe d'habitation (TH)	1 155 278	13,41	54,35	982 100	131 700	13,41	131 700
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total					3 662 989		3 662 989

Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	1 062 301	13,41	60,00	897 800	72 237	60,00	72 237

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case <input type="checkbox"/>
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité $\frac{3\ 662\ 989}{3\ 662\ 989} = 1$	29,15		
Taxe foncière non bâties (TFNB)		55,77		
Taxe d'habitation (TH)		13,41		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	21 027			119 264	0	0	630 387	770 678

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
3 735 226		770 678		4 505 904

À ANNECY

Le 20 MARS 2025

Pour la Direction des Finances publiques,
MARIE-HELENE HEROU-DESBIOLLES

Le

Pour la Préfecture,

Le 10/04/2025

Pour la Commune,



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 220 REIGNIER-ESERY
 ARRONDISSEMENT : 74 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
 TRÉSORERIE OU SGC : SERV GEST COMPTABLE ANNEMASSE

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
 Reçu en préfecture le 14/04/2025
 Publié le
 ID : 074-217402205-20250408-2025DELIB036-DE

N° 1259 COM (2)
 SLO

2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES	
Taxe foncière bâtie :		Taxe foncière bâtie :		a. Éoliennes et hydroliennes	
a. Personnes de condition modeste	1 266	a. Par le conseil municipal		b. Centrales électriques	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	1 331 746	c. Centrales photovoltaïques	
c. Locaux industriels	92 776	Taxe foncière non bâtie :		d. Centrales hydrauliques	
d. Logements sociaux et longue durée	16 372	a. Par le conseil municipal		e. Centrales géothermiques	
Taxe foncière non bâtie		b. Par la loi (terres agricoles)	21 554	f. Transformateurs électriques	
	7 164	c. Par la loi (autres)		g. Stations radioélectriques	
Taxe d'habitation :		Cotisation foncière des entreprises		h. Installations gazières et autres	
a. Dotation pour perte de THLV	1 686	a. Par le conseil municipal		i. Taxe sur les pylônes	21 027
b. Mayotte	>>>	b. Par la loi		5. RÉFORMES FISCALES	
Cotisation foncière des entreprises :		3. BASES DE TAXE D'HABITATION		a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>	a. Résidences secondaires et assimilées	982 100	b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
b. Base minimum		b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>	c. Coefficient correcteur	1,202221
c. Locaux industriels		c. Bases dégreévées hors locaux vacants	132 157	d. Taux FB commune 2020	13,58
d. Autres allocations		d. Bases dégreévées locaux vacants		e. Taux FB département 2020	12,03
		e. Bases dégreévées majo THS	125 618		

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS.

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025	Taux des EPCI de 2024	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	30,74	99,35	4,00000	95,35
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	69,37	173,43	2,44000	170,99
Taxe d'habitation (TH)	23,88	24,29	60,73	6,38000	54,35
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Tx moy. 75% départemental	14,11
b. Taux maximum de la majo	0,700

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :

a. National	>>>
b. Communal	>>>

Taux maximum :

a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

21,91